NEUVIÈME PARTIE

MALADIES GÉNÉRALES

TOXIQUES ET DYSCRASIQUES

ALCOOLISME

Chez l'individu, l'alcool peut exercer son action nocive selon des modes pathogéniques distincts, qui déterminent les formes variées de l'intoxication et donnent lieu à des indications thérapeutiques très différentes

Tout de suite après son ingestion, le poison peut produire des effets immédiats: ce sont des accidents qui suivent de près la cause productrice et qui y sont liés par un rapport intime. Ils apparaissent avec elle et disparaissent quand elle est épuisée et rappellent ainsi ce qui se produit dans les empoisonnements éphémères. C'est là l'intoxication aiguë par l'alcool, l'ivresse alcoolique ou alcoolisme aigu. Il s'agit alors, au point de vue du traitement, de remédier à l'action de l'alcool lui-même.

Dans un second groupe de faits beaucoup plus importants, l'alcool détermine lentement des lésions très variables, pouvant intéresser presque tous les organes et tissus de l'économie ou ayant leur prédominance sur tel ou tel viscère; on se trouve ici en présence de l'alcoolisme chronique, avec le cortège nombreux de ses manifestations aiguës et subaiguës. En pareil cas, c'est donc aux accidents auto-toxiques et infectieux, relevant des lésions viscérales créées par l'alcool, qu'il convient surtout de s'adresser pour avoir chance d'obtenir un effet thérapeutique favorable.

Enfin, après l'individu, l'alcool peut frapper sa descendance en créant des vices de développement pendant la vie intra-utérine; c'est l'alcoolisme héréditaire, qui comprend les maladies constitution-nelles des descendants des alcooliques, maladies surtout justiciables d'un traitement hygiénique et prophylactique.

Le seul trait qui permet de réunir ces trois subdivisions fondamentales, si différentes par leur pathogénie, c'est l'influence de l'alcool, qui aboutit à des conséquences si diverses : il y a donc lieu de les envisager d'abord séparément, au point de vue des accidents multiples qui s'y rattachent; puis de les considérer dans leur ensemble, en exposant brièvement les données relatives à la prophylaxie générale de l'alcoolisme. D'où la subdivision de ce chapitre en quatre parties distinctes :

I. Alcoolisme aigu;

II. Alcoolisme chronique;

III. Alcoolisme héréditaire;

IV. Prophylaxie générale.

ALCOOLISME AIGU

L'intoxication aiguë par l'alcool peut se traduire sous des aspects cliniques variés, que l'on peut ramener, au point de vue pratique, à deux types principaux. L'un est représenté par l'ivresse vulgaire, qui, poussée à ses dernières limites, se présente avec ses trois phases successives bien connues (période d'excitation, période ébrieuse, période comateuse); l'autre comprend les formes dites compliquées ou anomales de l'ébriété, dont l'accès maniaque de délire alcoolique aigu est l'expression la plus commune.

A. IVRESSE. — Le praticien sera très rarement appelé à donner ses soins au buveur présentant les symptômes de l'ivresse alcoolique vulgaire, car on sait d'avance en pareil cas que tout traitement médicamenteux est très médiocrement utile et que les ivrognes n'ont le plus souvent besoin que de repos et de sommeil pour se remettre. Cependant il est parfois possible en intervenant de bonne heure de dissiper les fumées de l'ivresse et d'éviter au sujet les inconvénients et même parfois les dangers de la période comateuse. Dans ce but, on peut d'abord favoriser ou provoquer les vomissements, afin d'expulser l'alcool encore contenu dans l'estomac et les aliments mal digérés; et, comme une intervention rapide est nécessaire, on aura recours, soit à la titillation du voile du palais avec un pinceau ou une barbe de plume, soit à une injection d'apomorphine. A défaut